



Outil d'autoévaluation

Travaux de creusement, d'excavation et de tranchée

L'OUTIL D'AUTOÉVALUATION

Le questionnaire qui suit permettra d'évaluer votre situation en ce qui a trait à l'identification, l'élimination et le contrôle des risques lors des travaux de creusement, d'excavation et de tranchée ainsi que sur les lacunes dans la gestion de la santé et de la sécurité sur ces chantiers. Ces questions ne couvrent pas nécessairement de façon exhaustive l'ensemble des règles de sécurité dont vous devez tenir compte lors de ces travaux, mais elles vous permettront de faire un bilan de la situation qui prévaut dans l'organisation et de brosser un portrait juste de la santé et la sécurité du travail en lien avec ces travaux.

Le questionnaire est subdivisé en quatre sections :

- 1- Questions reliées à la gestion de la SST (page 3)
- 2- Questions reliées à la préparation avant le début des travaux (page 5)
- 3- Questions reliées aux bonnes pratiques pendant les travaux (page 7)
- 4- Questions reliées aux actions de prévention après les travaux (page 9)

Par des questions simples, vous pourrez rapidement identifier les éléments problématiques et orchestrer le plan d'action pour réaliser les correctifs nécessaires. Vous devez être en mesure de répondre à chaque question par OUI ou NON, sans équivoque. S'il y a un moindre doute, cochez DOUTE et procédez aux vérifications nécessaires afin de clarifier la situation (parfois rien ne vaut une visite sur le terrain).

N. B. Dans ce document, chacune des questions est suivie d'une référence au « document de support au plan d'action ». Chacune des références comporte des remarques et des recommandations qui vous serviront de guide pour faire un diagnostic valable de la situation.

Si vous souhaitez valider une information ou connaître les règles de sécurité obligatoires ou recommandées de même que la législation applicable, consultez les pages web suivantes :

- APSAM : Page thème - [Creusements, excavations, tranchées](#)
- CNESST : [Pour mieux exécuter les travaux de creusement, d'excavation et de tranchée : aide-mémoire pour l'employeur](#), version de janvier 2018
- Éditeur officiel du Québec : [Code de sécurité pour les travaux de construction](#)





Outil d'autoévaluation

Travaux de creusement, d'excavation et de tranchée

Une fois le questionnaire complété, pour les questions auxquelles vous aurez répondu NON ou DOUTE, ou pour toute pratique non sécuritaire ou non conforme à la réglementation, une réflexion s'impose pour déterminer quelles actions concrètes devront être mises en œuvre pour corriger la situation. Vous devez adapter les solutions à votre situation particulière.

Le « [Plan d'action : travaux de creusement, d'excavation et de tranchée](#) » de l'APSAM et le [document de support au plan d'action](#) vise à éliminer ou à contrôler les dangers lors des travaux de creusement, d'excavation et de tranchée et comporte des mesures concrètes pour y arriver, de telle sorte, qu'à la fin du processus, il ne devrait plus y avoir de NON ou DOUTE comme réponse aux questions de l'outil d'autoévaluation.



Outil d'autoévaluation

Travaux de creusement, d'excavation et de tranchée

1- QUESTIONS RELIÉES À LA GESTION DE LA SST

Questions	Oui	Non	Doute
1) La direction des travaux publics a-t-elle mis en place un processus décisionnel qui précise les lignes de commandement et de décision, plus particulièrement lors des interventions faites en situation d'urgence? (Voir section 5.1 du document de support au plan d'action)			
2) Y a-t-il une procédure de travail décrivant la façon d'effectuer sécuritairement les travaux de creusement, d'excavation et de tranchée? (Voir section 5.2 du document de support au plan d'action)			
3) La procédure de travail est-elle mise à jour? (Voir section 5.2 du document de support au plan d'action)			
4) La procédure de travail est-elle connue et bien <u>comprise</u> de tous les intervenants sur le chantier? (Voir section 8 du document de support au plan d'action)			
5) Y a-t-il une directive de creusage (ou bon de travail) sur laquelle on peut inscrire et annexer toutes les informations utiles aux travaux à réaliser? (Voir section 5.10 du document de support au plan d'action)			
6) Y a-t-il une fiche de contrôle (ou de vérification) qui permettra de s'assurer de la bonne application de la procédure sécuritaire de travail? (Voir sections 5.11 et 10 du document de support au plan d'action)			
7) Sur le chantier, la personne responsable et les travailleurs ont-ils les compétences et les connaissances nécessaires pour diriger et /ou exécuter sécuritairement les travaux de creusement, d'excavation et de tranchée? (Voir sections 7.2 à 7.4 et 8 du document de support au plan d'action)			
8) Sur le chantier, la personne responsable a-t-elle l'autorité pour arrêter les travaux sans délai en cas de situation dangereuse? (Voir section 7.1 du document de support au plan d'action)			



Outil d'autoévaluation

Travaux de creusement, d'excavation et de tranchée

Questions	Oui	Non	Doute
9) Des mesures sont-elles prévues et appliquées en cas de non-respect de la procédure de travail et des règles de sécurité? (Voir section 7.1 du document de support au plan d'action)			
10) Les manquements à la SST observés au chantier sont-ils corrigés sans délai? (Voir section 7.1 du document de support au plan d'action)			
11) S'assure-t-on que le matériel utilisé, loué ou emprunté est conforme aux normes applicables? (Voir sections 4.1, 4.3 et 4.4 du document de support au plan d'action)			
12) Est-ce que toutes les excavations et tranchées sont étançonnées? (Voir section 4.2 du document de support au plan d'action)			
13) Connaissez-vous tous les types de systèmes d'étançonnement disponibles? (Voir section 4.2 du document de support au plan d'action)			
14) Les intervenants ont-ils reçu une formation concernant l'utilisation du (des) système(s) d'étançonnement et connaissent-ils les caractéristiques et limites de cet (ces) équipement(s)? (Voir section 4.2 du document de support au plan d'action)			
15) La direction du service des travaux publics a-t-elle élaboré une directive claire présentant sa position sur l'application des mesures de sécurité sur les chantiers de creusement, d'excavation et de tranchée? (Voir section 9 du document de support au plan d'action)			



Outil d'autoévaluation

Travaux de creusement, d'excavation et de tranchée

2- QUESTIONS RELIÉES À LA PRÉPARATION AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX

Questions	Oui	Non	Doute
16) Dans le but de prévoir les équipements nécessaires et appliquer les bonnes méthodes sécuritaires de travail, est-ce que l'on s'assure de connaître les caractéristiques environnementales du lieu où seront réalisés les travaux d'excavation? (Voir section 5.3 du document de support au plan d'action)			
17) Utilisez-vous un moyen de localisation des fuites? (Voir section 5.4 du document de support au plan d'action)			
18) Est-ce que l'on s'assure que les services publics (électricité, gaz naturel, télécommunication, aqueduc, égout, etc.) sont localisés avant le début des travaux? (Voir sections 5.5 et 5.6 du document de support au plan d'action)			
19) Est-ce que l'on s'assure de la disponibilité et du bon état des équipements et outils nécessaires à l'exécution sécuritaire des travaux? (Voir section 4.1 du document de support au plan d'action)			
20) Est-ce que l'on s'assure d'avoir les équipements d'étonnement nécessaires selon le type de travail à exécuter, le type de sol et les caractéristiques environnementales du lieu où seront réalisés les travaux d'excavation? (Voir section 4.2 du document de support au plan d'action)			
21) Est-ce que toutes les personnes assignées au chantier connaissent les risques reliés aux travaux de creusement, d'excavation et de tranchée et connaissent également les moyens nécessaires pour exécuter leur travail de façon sécuritaire? (Voir sections 7 et 8 du document de support au plan d'action)			
22) Est-ce que l'on planifie et installe la signalisation de travaux routiers conformément aux normes sur la signalisation routière? (Voir section 4.4 du document de support au plan d'action)			



Outil d'autoévaluation

Travaux de creusement, d'excavation et de tranchée

Questions	Oui	Non	Doute
-----------	-----	-----	-------

- 23) Est-ce que l'on planifie la circulation des véhicules de manière à restreindre les manœuvres de recul et mettre en place des mesures de sécurité pour protéger toute personne qui circule sur le chantier? (Voir sections 5.8 et 7.2 du document de support au plan d'action)
- 24) Un bon de travail (ou directive de creusage) a-t-il été rédigé? (Voir section 5.10 du document de support au plan d'action)



Outil d'autoévaluation

Travaux de creusement, d'excavation et de tranchée

3- QUESTIONS RELIÉES AUX BONNES PRATIQUES PENDANT LES TRAVAUX

Questions	Oui	Non	Doute
-----------	-----	-----	-------

- 25) Est-ce que l'on s'assure que la distance minimale d'approche des lignes électriques aériennes est respectée? (Voir section 5.6 du document de support au plan d'action)
- 26) Est-ce que l'on s'assure qu'en tout temps les déblais de matériaux sont déposés à au moins 1,2 m du sommet des parois de la tranchée ou de l'excavation? (Voir section 5.7 du document de support au plan d'action)
- 27) Est-ce que l'on s'assure en tout temps que les véhicules circulent et sont stationnés à plus de 3 mètres du sommet des parois de la tranchée? (Voir section 5.7 du document de support au plan d'action)
- 28) Est-ce que le responsable du chantier connaît les méthodes de protection des infrastructures en présence de services publics (gaz, HQ, Bell, etc.) et respecte la directive de creusage en tout temps? (Voir section 5.9 du document de support au plan d'action)
- 29) Est-ce qu'un système d'étaisonnement est systématiquement mis en place lors de travaux impliquant qu'un travailleur descende dans la tranchée? (Voir section 4.2 du document de support au plan d'action)
- 30) Est-ce que la mise en place du système d'étaisonnement est toujours faite sous la surveillance d'une personne compétente, expérimentée et responsable ayant à sa disposition les plans du système d'étaisonnement mis en place? (Voir section 4.2 du document de support au plan d'action)
- 31) Est-ce qu'une échelle est placée dans la tranchée (à tous les 15 mètres linéaires s'il y a lieu) et dépasse de 1 mètre le niveau du sol? (Voir section 5.12 du document de support au plan d'action)



Outil d'autoévaluation

Travaux de creusement, d'excavation et de tranchée

Questions	Oui	Non	Doute
32) Est-ce qu'une personne expérimentée est toujours postée en surface afin de détecter les failles, les éboulements ou toute autre source de danger? (Voir section 5.12 du document de support au plan d'action)			
33) Est-ce que l'on s'assure que la qualité de l'air dans la tranchée est conforme en tout temps aux normes en vigueur? (Voir section 5.13 du document de support au plan d'action)			
34) Est-ce que l'eau présente dans la tranchée est évacuée à l'extérieur dans un endroit approprié à l'aide de pompes de puissance suffisante pour assécher raisonnablement le fond de la tranchée? (Voir section 5.14 du document de support au plan d'action)			
35) Est-ce que le levage de charge, avec la pelle hydraulique ou la chargeuse-pelleteuse, est effectué conformément à une méthode de travail élaborée, par écrit, par l'employeur, et disponible sur les lieux de travail? (Voir section 4.3 du document de support au plan d'action)			
36) Est-ce que l'on s'assure que la coupe de tuyau en tranchée est effectuée avec un outil alternatif à la découpeuse à meule, sinon selon une méthode de travail qui utilise seulement la partie inférieure de la meule? (Voir sections 5.15 et 7.2 du document de support au plan d'action)			



Outil d'autoévaluation

Travaux de creusement, d'excavation et de tranchée

4- QUESTIONS RELIÉES AUX ACTIONS DE PRÉVENTION APRÈS LES TRAVAUX

Questions	Oui	Non	Doute
-----------	-----	-----	-------

37) Est-ce que les étançonnerments, les accessoires de levage et les outillages qui ont été utilisés pour les travaux sont inspectés après usage? (Voir section 5.16 du document de support au plan d'action)

38) Est-ce que l'on s'informe auprès des intervenants au chantier si des modifications devraient être apportées à la procédure de travail? (Voir section 5.17 du document de support au plan d'action)